Réforme des rythmes scolaires

Rentrée scolaire 2014/2015

Renseignements à l'Hôtel de Ville
Tél : 01 30 80 80 00

Villepreux
Une ville, un projet, notre avenir

La réforme des rythmes scolaires, dont le décret a été publié le 24 janvier 2013 et qui s'impose à tous, a pour but d'alléger le temps journalier des apprentissages des élèves et de refondre l'organisation de la semaine scolaire en la faisant passer de 4 jours à 4 jours et demi, dont 5 matinées.

Cette organisation permet de mieux répartir les heures de classe sur la semaine et de programmer les enseignements quand la faculté de concentration de nos enfants est la plus grande.

Les horaires scolaires à compter du 2 septembre 2014 sont :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 15h45
Mercredi : 8h30 à 11h30

Focus sur les lundis, mardis, jeudis, vendredis :

L'accueil de loisirs du matin sera assuré comme chaque matin, **à partir de 7h.**

Que se passe-t-il après 15h45 ?

Pour les maternelles, 3 possibilités :

15h45 →
- Sortie définitive de l'enfant
- "P'tite récré" puis sortie définitive de l'enfant à16h30
- Accueil de loisirs puis sortie définitive de l'enfant avant 19h

Pour les élémentaires, 5 possibilités :

15h45 →
- Sortie définitive de l'enfant
- "P'tite récré" puis sortie définitive de l'enfant à16h30
- *Étude puis sortie définitive de l'enfant à 17h (GP/JG) ou 17h15 (JDF)
- Étude+passerelle Sortie définitive de l'enfant avant 19h
- Accueil de loisirs puis sortie définitive de l'enfant avant 19h

** GP et JG : G. Philipe et J. Gillet*
JDF : Jean de la Fontaine

Qu'est-ce que la "p'tite récré" ?

Il s'agit d'un nouveau temps d'accueil périscolaire qui se déroulera de 15h45 à 16h30 et qui donnera la possibilité aux parents de récupérer leur enfant à 16h30.

Durant ce temps, les enfants pourront se détendre après une après-midi d'école sans récréation (instruction de l'Éducation Nationale) et bénéficier d'un goûter.

Que se passe-t-il la journée du mercredi ?

L'accueil de loisirs du matin sera assuré comme chaque matin, **à partir de 7h.**

11h30 →
- Sortie définitive de l'enfant
- Restauration puis sortie définitive de l'enfant à 13h
- Restauration puis accueil de loisirs Sortie définitive de l'enfant avant 19h

Quels sont les tarifs ?

Tarifs et quotients au 01/09/2014	A	B	C	D	E
Restauration maternelle	1,33 €	1,60 €	2,26 €	3,53 €	4,25 €
Restauration primaire	1,45 €	1,70 €	2,37 €	3,65 €	4,37 €
Accueil périscolaire matin : 7h à 8h20	1,06 €	1,27 €	1,70 €	1,90 €	2,10 €
Accueil périscolaire soir : 15h45 à 19h	2,55 €	3,49 €	4,35 €	4,75 €	5,19 €
“P'tite Récré” : 15h45 à 16h30	0,95 €	0,95 €	0,95 €	0,95 €	0,95 €
Passerelle : après l'étude	2,01 €	2,22 €	2,65 €	2,85 €	3,05 €
*Étude pour l’école Jean de la Fontaine	2,85 €	2,85 €	2,85 €	2,85 €	2,85 €
*Étude pour les écoles G. Philipe et J. Gillet	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €
Mercredi après-midi + repas	3,27 €	5,37 €	7,50 €	10,68 €	12,80 €
Mercredi après-midi (protocole enfants allergiques)	1,94 €	3,77 €	5,24 €	7,15 €	8,55 €
Journée complète avec repas (jour de vacances scolaire)	5,31 €	7,41 €	9,54 €	12,72 €	14,84 €
Journée complète (protocole enfants allergiques)	3,46 €	5,57 €	7,70 €	10,88 €	13 €
Montant du quotient	0-320	321-427	428-535	536-641	sup à 641

*Étude pour l’école Jean de la Fontaine - Durée : 1h30
*Etude pour les écoles G. Philipe et J. Gillet - Durée : 1h15 min

Votre enfant va à la cantine et aux accueils de loisirs tous les jours de la semaine

Avant : 17,51 € (Qt A), 24,37 € (Qt B), 32,62 € (Qt C), 42,52 € (Qt D), 49,28 € (Qt E)
Après : 19,27 € (Qt A), 26,13 € (Qt B), 34,38 € (Qt C), 44,28 € (Qt D), 51,04 € (Qt E)

Soit une hausse modérée de 1,76 € par enfant et par semaine, quel que soit le quotient.

Votre enfant quitte l’école à 15h45 et va à l’accueil de loisirs le mercredi

Avant : 11,11 € (Qt A), 14,21 € (Qt B), 19,02 € (Qt C), 27,32 € (Qt D), 32,32 € (Qt E)
Après : 9,07 € (Qt A), 12,17 € (Qt A), 16,98 € (Qt C), 25,28 € (Qt D), 30,28 € (Qt E)

Quel que soit le quotient, votre facture sera réduite.

Zoom sur les horaires de bus pour enfants des quartiers du Trianon et du Val Joyeux :

Certaines écoles sont éloignées du lieu d'habitation des enfants. C'est le cas pour les enfants du quartier du Trianon vers les écoles Gérard Philipe et Jacques Gillet et pour ceux du Val Joyeux vers l'école Jean de la Fontaine.

Pour ces enfants, la liaison « école/domicile » est assurée par de ligne régulière de la société STAVO et les enfants peuvent bénéficier de la carte Imagin'R en partie financée par la mairie. Pour ce faire, rapprochez-vous de la mairie pour les inscriptions.

	Quartier Val Joyeux
Départ à 8h15	Place de l'Horloge vers l'école JDF
Retour possible à 15h55 ou à 17h20 (après l'étude)	JDF vers Place de l'Horloge

	Quartier Trianon
Départ à 8h15	Lycée Sonia Delaunay vers les écoles JG et GP
Retour possible à 15h55 ou à 17h (après l'étude)	De JG et GP vers le lycée Sonia Delaunay

L'info en + :

De nouveaux avantages si vous utilisez "Mon compte citoyen" : **les délais** d'inscription* ou de modification sont **réduits à 48h** ouvrés (hors WE et jours fériés), quelle que soit la prestation (hors vacances). Sinon (par mail, courrier, etc...), les délais sont de 8 jours ouvrés.

**dans la limite des places disponibles*

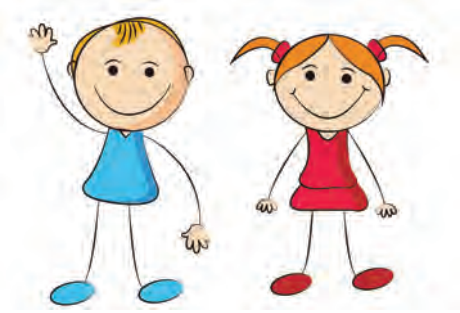

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'Espace Services au 01 30 80 80 00.

Bonne rentrée des classes à tous, le 2 septembre !